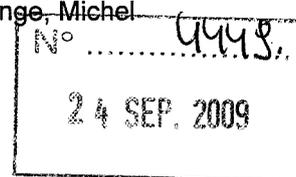


Vinck Ingrid

From: Van Buggenhout, Fabienne [fvanbuggenhout@kpmg.com] on behalf of Lange, Michel [mlange@kpmg.com]
Sent: jeudi 24 septembre 2009 16:06
To: tech@ibr-ire.be
Cc: Leleu, Patricia; Simons, Patrick
Subject: Consultation publique sur le projet de norme relative à l'application des ISA en Belgique
Attachments: Projet de norme relative à l'application des ISA.pdf



Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-joint notre réponse à la consultation publique sur le projet de norme relative à l'application des normes ISA en Belgique.

Sincères salutations

Michel Lange
Partner

KPMG Bedrijfsrevisoren - Réviseurs d'Entreprises
Bourgetlaan - Avenue du Bourget 40
1130 Brussels

Tel +32 2 708 36 73
Fax +32 2 708 43 99

mlange@kpmg.com



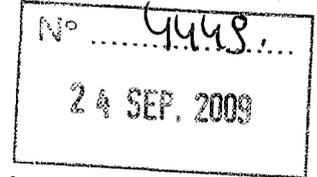
Please consider the impact on the environment before printing this e-mail

 The information contained in this communication is confidential and may be legally privileged.
 If you are not the intended recipient you are hereby notified that any disclosure, copying,
 Any opinions or advice contained in this email are subject to the terms and conditions expr
 We are neither liable for the proper and complete transmission of the information contained



KPMG Réviseurs d'Entreprises
Avenue du Bourget 40
1130 Bruxelles
Belgique

Tél. +32 (0)2 708 43 00
Fax +32 (0)2 708 43 99
www.kpmg.be



Monsieur P. Berger
Président
Institut des Réviseurs d'Entreprises
Rue d'Arenberg 13
1000 Bruxelles

Notre réf. ML/fvb

24 septembre 2009

Monsieur le Président

Consultation publique sur le projet de norme relative à l'application des ISA en Belgique

Nous avons l'honneur de vous communiquer ci-dessous notre réponse à la consultation publique sur le projet de norme relative à l'application des normes ISA en Belgique.

- KPMG approuve la proposition d'appliquer les normes ISA en Belgique. Elles permettront incontestablement d'améliorer la qualité des audits et d'assurer une meilleure cohérence dans la mise en œuvre des audits en Belgique et par rapport à ce qui se passe dans la plupart des pays étrangers importants.
- Cela permettra aussi d'améliorer, en particulier auprès des investisseurs étrangers, la crédibilité dans la fiabilité des états financiers des sociétés belges et en particulier des sociétés cotées.
- L'adoption des ISA permettra d'éviter une coûteuse « maintenance » des normes d'audit belge qu'un Institut de la taille du nôtre ne peut que difficilement prendre en charge.
- Nous sommes d'avis que les ISA devraient être introduits pour tous les types de sociétés pour 2012 au plus tard et de préférence plus tôt. Nous ne sommes pas favorables à une application différée des ISA par les non-PIE. Une distinction entre PIE et les autres sociétés aura en effet comme conséquence :
 - une confusion probable dans le chef des utilisateurs des états financiers quant à la distinction à faire entre un audit ISA et non ISA ;
 - compliquer le programme de formation des cabinets n'utilisant pas de façon systématique les ISA comme base de travail.

- KPMG estime également qu'il convient de mettre en œuvre non seulement les ISA, ISRS et ISQC mais également les ISAE et les ISRS. Ces derniers nous fournissent en effet une base indispensable, sans équivalent dans les normes belges actuelles, pour la mise en œuvre de missions de plus en plus nombreuses. La mise en œuvre de ces normes permettrait d'assurer une meilleure cohérence dans la manière dont les cabinets aborderont les missions qu'elles couvrent et fournirait un cadre de référence lors de la détermination avec différentes autorités de contrôle voire le législateur de la nature des procédures à mettre en œuvre dans différentes circonstances prévues par la loi ou ces autorités.
- KPMG n'est pas favorable à la possibilité prévue d'une application anticipée des ISA par certains réviseurs d'entreprises à la condition que les ISA soient d'application au plus tard pour tous les types d'entreprises en 2012 car cela ne ferait qu'alimenter la confusion décrite plus haut.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

KPMG Réviseurs d'Entreprises



Michel Lange
Partner